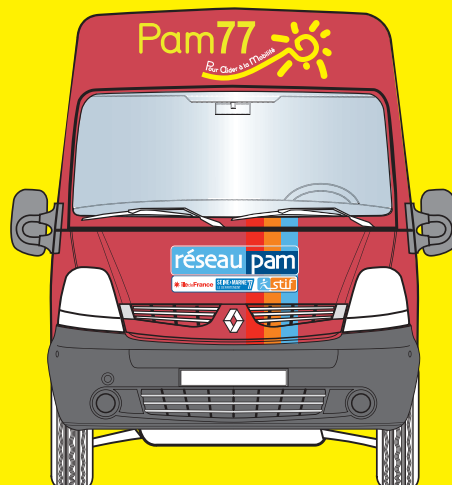


» Service de transport collectif à la demande pour les personnes handicapées

## Guide pratique

Janvier 2015

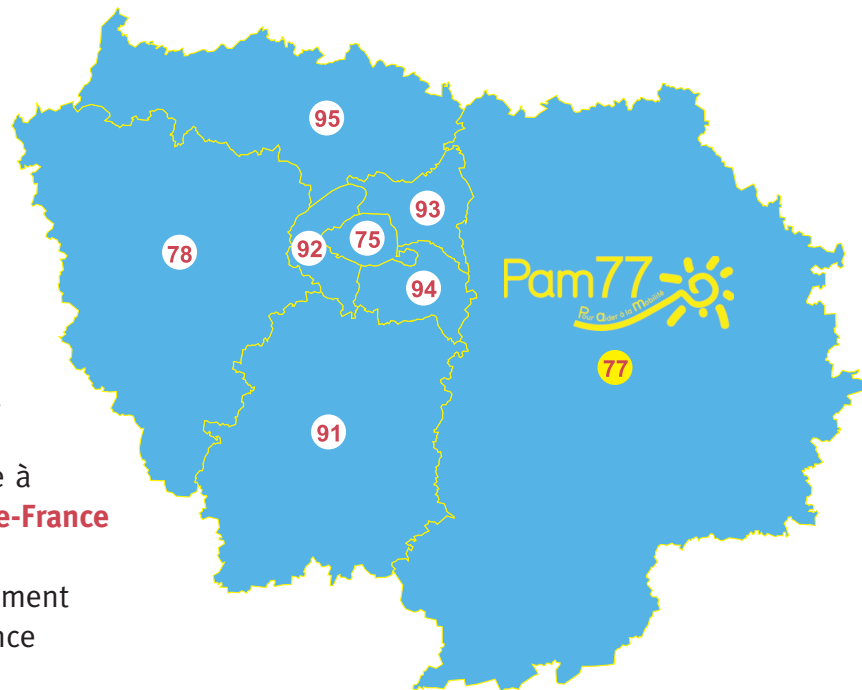


# >>> Qu'est-ce que Pam 77 ?

**P**am 77 est un service public de **transport collectif à la demande** destiné aux personnes handicapées. Pam 77 fait partie du réseau PAM (Pour Aider à la Mobilité) Île-de-France, créé par le STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France) et la Région Île-de-France. Il est géré par FlexCité 77 pour le compte du Département de Seine-et-Marne dans le cadre d'une délégation de service public.

Ce service permet de se déplacer d'adresse à adresse dans **l'ensemble de la région Île-de-France**

Il bénéficie du soutien financier du Département de Seine-et-Marne, de la Région Île-de-France et du STIF.



# >>> À qui est-il destiné ?

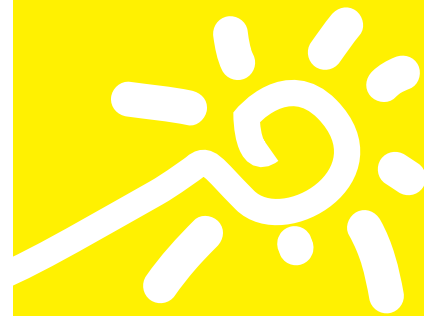
Ce service est ouvert aux habitants de Seine-et-Marne qui résident dans le département et répondent à l'un des critères suivants :

- être **titulaire d'une carte d'invalidité** dont le taux est supérieur ou égal à 80%, sans condition d'âge  
ou :
- être **titulaire d'une carte de stationnement** pour personnes handicapées délivrée par le Ministère de la Défense  
ou :
- être **bénéficiaire de l'allocation personnalisée d'autonomie**  
ou :
- être **titulaire d'une carte de stationnement** pour personnes handicapées délivrée par la Préfecture.

Pour compléter votre dossier, joindre impérativement la photocopie recto-verso de la carte d'identité et la photocopie d'un justificatif de domicile.

## À noter

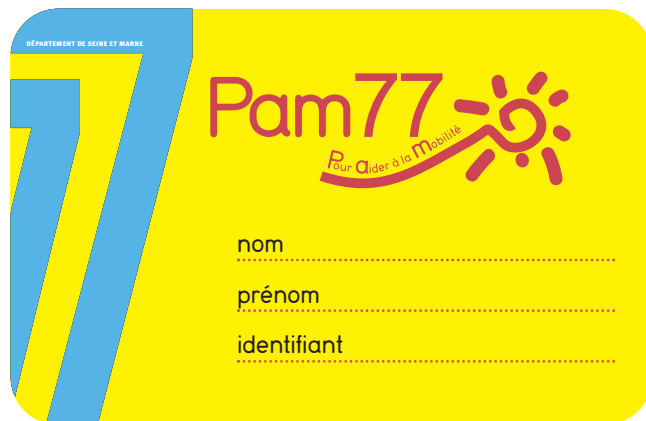
Pam 77 ne couvre pas les déplacements pris en charge par une aide sociale spécifique (transports scolaires, sanitaires et déplacements vers les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) ou les instituts médico-éducatifs (IME) par exemple).



# >>> Comment s'inscrire ?

**P**our pouvoir bénéficier des services de Pam 77, vous devez préalablement vous inscrire :

- **par courrier** : le formulaire vous est transmis sur simple demande en écrivant à l'agence Pam 77
- **par internet** : le formulaire est disponible sur le site Internet [www.pam77.info](http://www.pam77.info)
- **à votre domicile** : Pam 77 vient gratuitement chez vous effectuer l'inscription
- **à l'agence** : Pam 77 vient vous chercher et vous ramène sitôt les formalités accomplies, et ceci gratuitement.



Cette phase d'inscription est très importante, car elle permet de bien connaître vos besoins et donc de mieux vous servir. À l'issue de cette inscription, **une carte personnalisée** vous est délivrée gratuitement.

# >>> Comment réserver ?

**P**am 77 fonctionne tous les jours de l'année de 6h à minuit, sauf le 1<sup>er</sup> mai.

Vous pouvez réserver tous les jours (sauf le 1<sup>er</sup> mai) de 6h à minuit,

- **par téléphone** : 0810 0810 77 (numéro Azur) ou 01 64 10 69 00
- **par courriel** : contact@pam77.info
- **par fax** : 01 64 10 69 19
- **par internet** : www.pam77.info

Les réservations peuvent intervenir dans un délai allant de **3 semaines à 24 h avant le déplacement**. La réservation est également possible jusqu'à une heure avant le déplacement en fonction des disponibilités.

Lors de la réservation, vous devez signaler la présence ou non d'un accompagnateur, d'un chien accompagnateur et donner toute information permettant à Pam 77 de mieux répondre à vos attentes.

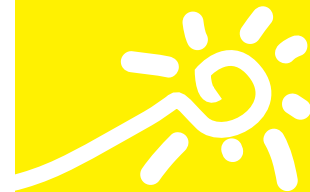
Toutes demandes de transports réguliers nécessitent 30 jours d'étude.

## À noter

› Le service assure un transport d'adresse à adresse. Pour des raisons de sécurité, le personnel n'est pas habilité à porter les personnes.

**Les lieux doivent être accessibles.**

› Si vous devez annuler (quelle que soit la raison), merci d'en informer l'agence **au moins 24 heures avant l'heure convenue** de prise en charge.



# >>> Combien ça coûte ?

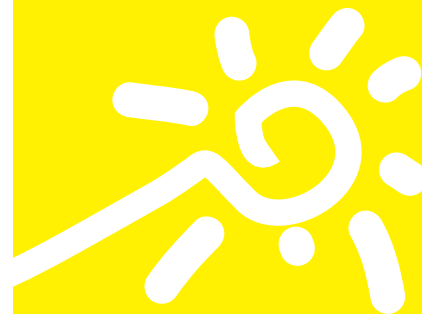
Les tarifs varient en fonction de la distance de la course.  
Quatre zones kilométriques ont été définies :

## Courses de type prioritaire (domicile – travail / domicile – établissements)

	Tarifs subventionnés par le Département
Zone 1 (de 0 à 15 km)	3,00 €
Zone 2 (de 15 à 30 km)	8,30 €
Zone 3 (de 30 à 50 km)	13,50 €
Zone 4 (+ de 50 km)	37,70 €

## Courses de type non prioritaire (loisirs)

	6 premières courses mensuelles	À partir de la 7 <sup>e</sup> course mensuelle
Zone 1 (de 0 à 15 km)	3,00 €	7,50 €
Zone 2 (de 15 à 30 km)	8,30 €	11,30 €
Zone 3 (de 30 à 50 km)	13,50 €	18,80 €
Zone 4 (+ de 50 km)	37,70 €	37,70 €



## À noter

• **exemple :** un trajet entre Savigny-le-Temple et Melun représente une distance de 8 km. L'utilisateur devra donc s'acquitter d'un montant de 3,00 euros pour un aller et de 6,00 euros pour un aller-retour.

Les prix indiqués correspondent à un trajet aller, le retour constituant lui-même un autre trajet.

# >>> Comment payer ?

**D**ès votre inscription, un compte mobilité vous est attribué. Il est débité au fur et à mesure des voyages effectués.

Le compte mobilité peut être approvisionné :

- **à l'agence Pam 77**, par tout mode de paiement
- **à bord des véhicules** (chèque ou espèces\*)
- **par courrier** (chèque)
- **par prélèvement automatique**

\* Ne pas hésiter à demander un reçu au conducteur.

Le compte mobilité peut être consulté de façon simple :

- **sur le site internet [www.pam77.info](http://www.pam77.info)**
- **à l'agence Pam 77**
- **par téléphone**

## Vous souhaitez être accompagné ?

- › L'accompagnateur obligatoire : le voyageur doit signaler au moment de son inscription au service, son besoin d'un accompagnateur obligatoire pour ses déplacements du fait de son handicap et fournir un certificat médical attestant de cette nécessité. L'exploitant, au titre de sa responsabilité de transporteur, peut refuser sa prise en charge s'il n'est pas accompagné ou s'il n'a pas réservé d'accompagnateur. **La personne valide qui vous aide dans vos déplacements bénéficie de la gratuité.**
- › Par ailleurs, vous pouvez également voyager avec une personne dont la présence n'est pas nécessaire à votre déplacement, sous réserve de ne pas pénaliser les autres usagers. Son transport est payant. La tarification appliquée est identique à celle des usagers de Pam 77.

Ces demandes doivent être signalées au moment de la réservation.



FlexCité 77 - Agence Pam 77

195 rue Lavoisier

ZAE Bel Air

77240 Cesson

0810 0810 77 (numéro Azur - prix d'un appel local)

ou 01 64 10 69 00

fax : 01 64 10 69 19

tous les jours de 6h à minuit sauf le 1<sup>er</sup> mai.

contact@pam77.info

www.pam77.info

